

« Une manière de mesurer la pertinence d'un modèle éducatif est le niveau de bonheur d'un enfant.. » Maria Montessori

L'École Internationale Montessori Pot-en-Ciel propose un **cadre d'apprentissage stimulant** à des enfants de maternelle et d'élémentaire. Avec un **effectif réduit**, nous privilégions une **approche personnalisée** qui respecte le **rythme** de chaque enfant. Tout en suivant le **programme de l'Éducation Nationale**, nous intégrons des **méthodes innovantes** pour une éducation favorisant **l'autonomie, l'exploration, la créativité et l'épanouissement personnel**. Nous croyons en une éducation holistique qui connecte les enfants à la nature et à leur communauté.



Dans ce contexte où **le lien avec la nature et la communauté est essentiel**, et à une époque où notre mode de vie moderne tend à nous éloigner de ces valeurs fondamentales, notre projet vise à **rétablir ces connexions cruciales tout en développant des compétences clés pour le 21e siècle**. Nous offrons ainsi aux élèves une expérience riche et significative qui les prépare non seulement à **relever les défis actuels**, mais aussi à **anticiper ceux de demain**.



Notre projet pédagogique, mené dans un **environnement bilingue**, place **l'enfant au cœur de son apprentissage**, en l'invitant à **explorer le monde** qui l'entoure avec **curiosité** et **créativité**. À travers des **expériences concrètes** et des **projets collaboratifs**, les élèves développeront une conscience écologique profonde et des compétences essentielles pour leur avenir. Ce projet, c'est une invitation à **grandir en harmonie avec la nature**, à s'épanouir au sein de la communauté et à devenir des **citoyens responsables et engagés**.



Notre école **Montessori alternative et bilingue** accueille :

- des enfants **de 3 à 6 ans** au sein d'une **classe d'âges mélangés** appelée « *ambiance 3/6 ans* » et correspondant au cycle 1 de maternelle (PS/MS/GS). Les élèves sont encadrés sur la journée par **une éducatrice Montessori francophone** (4 jours/semaine) + une assistante Montessori puis par une éducatrice Montessori anglophone (2 jours/semaine) + une assistante Montessori. Une troisième adulte (CAP Accompagnement Petit Enfance) vient soutenir l'équipe éducative et accompagne les enfants en quête d'autonomie.
- des enfants **de 6 à 11 ans** au sein d'une **classe d'âges mélangés** appelée « *ambiance 6/12 ans* » d'élémentaire (CP/CE1/CE2/CM1/CM2). Les élèves sont encadrés par **deux éducatrices Montessori francophone et anglophone** sur deux journées complètes (ex. mardi et jeudi) et quatre matinées.

Les **effectifs** de chaque ambiance sont plafonnés à **18 élèves maximum**. Les enseignantes s'adaptent au niveau d'anglais/de français de chaque élève afin qu'il/elle progresse avec plaisir.

Notre école accorde une **importance particulière à la formation de l'équipe éducative et enseignante**. Chaque **membre a été formée à la pédagogie Montessori** et tout le personnel enseignant détient un diplôme de niveau I (BAC + 5). Nos **éducatrices/enseignantes comptabilisent plus de 10 années d'expérience professionnelle** en tant qu'enseignante et se forment régulièrement afin d'adapter au mieux leurs **pratiques pédagogiques** en lien avec les données scientifiques sur les neurosciences cognitives et le développement des enfants



### Quels sont les principaux avantages d'une classe multi-niveaux en 3/6 ans?

1. Évoluer dans un **cadre stimulant, inspirant, aidant** : les plus jeunes développent une forte motivation en voyant ce que les plus âgés sont capables de faire.
2. **Apprendre** devient une **expérience excitante, sans crainte de l'échec**. Par ailleurs, les grands leur viennent en aide si besoin et font naturellement partie des solutions efficaces face à d'éventuelles difficultés scolaires.
3. **Renforcer leur autonomie** : après avoir observé un grand manipuler un matériel Montessori, un enfant plus jeune peut souvent l'utiliser sans avoir besoin d'une explication de l'adulte. Il gagne ainsi en indépendance et en confiance en lui.
4. **Le transition facilitée lors du passage au niveau supérieur**. Pendant 3 ans, l'enfant apprend dans un même environnement. Il connaît les rituels et les activités qu'il pourra mener l'année suivante. Le stress est réduit. L'adaptation se fait dans une plus grande sérénité. L'enfant n'a pas la hantise d'une trop grande nouveauté. Il sait qu'il n'aura pas à s'adapter à un mode de fonctionnement complètement différent. L'introduction de nouveaux outils pour développer son autonomie, comme le plan de travail, se fait naturellement. A partir de la Grande Section, un plan de travail hebdomadaire est mis en place par nos éducatrices pour faciliter le passage en CP l'année suivante.

### Quels sont les principaux avantages d'une classe multi-niveaux en 6/12 ans?

1. Un **rôle valorisant et responsabilisant** : les plus grands deviennent des modèles pour les plus jeunes. Ils prennent conscience de leur influence et adoptent des comportements plus responsables. Notre société ne cloisonne pas la population par âge, le vivre-ensemble s'apprend dès le plus jeune âge.
2. **Le plaisir de transmettre** : ils aiment montrer aux plus jeunes comment utiliser un matériel, expliquer une notion ou aider dans une tâche quotidienne. Cette transmission naturelle renforce leurs propres compétences et leur confiance en eux. De par son statut d'enfant, l'élève arrive plus facilement à se mettre « dans la peau » d'un autre élève pour lui expliquer telle ou telle notion qu'il est lui-même parvenu à comprendre.
3. **Un apprentissage approfondi** : en expliquant à un plus jeune, l'enfant plus âgé consolide ses acquis. Reformuler une notion pour quelqu'un d'autre est une excellente manière d'ancrer un savoir.

Les classes regroupent les enfants **par cycles de développement** plutôt que par année de naissance.

Les parents peuvent craindre une telle organisation, souvent par peur que l'enseignant(e) ne puisse pas s'occuper correctement de leur enfant, trop accaparée par la multitude de niveaux. C'est aussi un concept redouté par plus d'un professeur. Trois âges différents ne signifierait-il pas trois préparations de classe

différentes, donc trois fois plus de travail ? C'est malheureusement **penser que le modèle d'une « classe homogène » existe**. Or celui-ci est difficile à trouver, voire inexistant.

Aujourd'hui, dans le système scolaire classique, les enseignants ont souvent, plus par la force des choses que par choix, des classes multi-niveaux, que les enfants aient tous le même âge ou non. **La classe multi-âge, telle que pensée par Maria Montessori, se construit réellement sur des tranches d'âge précises**. Elle favorise **l'apprentissage naturel, l'autonomie et la coopération entre enfants**. Et ces classes fonctionnent extrêmement bien.



## INFORMATIONS PRATIQUES

### Horaires :

L'école Internationale Montessori Pot-en-Ciel est ouverte le **lundi, mardi, jeudi et vendredi**, le matin à partir de **8h00**, la **classe commence à 8h40 (en maternelle) et 8h30 (en élémentaire)** et se **termine à 16h00 (en maternelle) et 16h30 (en élémentaire)**. Le soir, un **temps périscolaire** est proposé de **16h45 à 18h00** et assuré par l'équipe pédagogique (tarif : 2,50€ la demi-heure/5€ l'heure).

Le **mercredi** ne fait pas partie du temps scolaire mais notre école propose aux enfants des ateliers Montessori bilingues et autres activités culturelles et ludiques de **8h30 à 17h30**.

Les **élèves de notre école sont prioritaires** et bénéficient de **tarifs préférentiels** sur cette journée.

### Calendrier :

L'école respecte le calendrier des vacances scolaires de l'Académie d'Aix/Marseille de la zone B.

## GRILLE TARIFAIRE – ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

**Droit d'entrée : 400€** (payable une seule fois au moment de l'inscription/non-remboursable)

**Frais administratifs annuels : 350€** (payables chaque année au moment de l'inscription/réinscription - non-remboursable)

### **Frais de scolarité (4 jours):**

| Revenu Annuel du Foyer** | Tarif mensuel (sur 10 mois) | Tarif mensuel (sur 12 mois) |
|--------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Inférieur à 36 000€      | 530€                        | 442€                        |
| Entre 36 100€ et 48 000€ | 590€                        | 492€                        |
| Entre 48 100€ et 63 000€ | 650€                        | 542€                        |
| Supérieur à 63 100€      | 730€                        | 609€                        |

\*\*Revenu fiscal de référence indiqué sur l'avis d'imposition des deux parents/représentants légaux

**Réduction Fratrie** (\*frais de scolarité uniquement) : -10% pour le 2<sup>ème</sup> enfant, -15% pour le 3<sup>ème</sup> enfant

**NB** : les tarifs de notre école sont susceptibles d'être révisés chaque année en fonction du niveau d'inflation.

A noter que les **frais d'accueil périscolaires** (temps d'accueil le soir, ateliers du mercredi et stages vacances scolaires) ouvrent droit à un **crédit d'impôt** de 50% (pour les enfants de moins de 6 ans) selon les modalités ci-dessous (cf. tableau page 6).

Notre école est un **établissement privé indépendant** hors contrat avec l'état. Cela implique que l'école ne perçoit **aucune subvention publique ou privée**. L'équilibre financier repose uniquement sur les frais de scolarité payés par les familles. Ces frais sont calculés au plus juste pour le bon équilibre des finances et permettre à la structure d'avoir un **encadrement compétent et pérenne**, des **locaux entretenus** et du **matériel en bon état**, sans aucun but lucratif.

Les **frais de scolarité** servent à **rémunérer le personnel enseignant** et d'encadrement pédagogique ainsi que **toutes les charges liées au bon fonctionnement de l'école** (loyer, électricité, eau, matériel pédagogique...). Un suivi comptable et rigoureux permet de garantir sa pérennité financière.

Le montant des **frais de scolarité** a été calculé en prenant en compte les **revenus du foyer**. Quelle que soit leur tranche tarifaire, toutes les familles ont accès à la même qualité de services, disposent des mêmes droits et ont les mêmes devoirs.

### Déjeuner/Goûter:

Pour le déjeuner, vous avez le choix entre plusieurs options :

- **la lunch-box** : les parents apportent le repas pour leur enfant dans un thermos prévu à cet effet qui garde les aliments au chaud ou au froid pendant 12 heures.  
**NB** : pas de réchauffage ni de réfrigération possible à l'école.
- **le repas traiteur 100% BIO** au tarif de 6,50€/jour. Les repas sont livrés quotidiennement par notre prestataire. Les menus changent quotidiennement avec une option végétarienne chaque possible. Les menus sont communiqués aux familles via notre application interne.

Le goûter doit être fourni par les parents (confiseries et sodas interdits).

### Frais annexes :

Temps périscolaire du matin : 8h à 8h30 (élémentaire) 8h à 8h40 (maternelle) : inclus

Temps périscolaire du midi (de 12h00 à 13h30) : inclus

Temps périscolaire du soir\* (de 16h45 à 18h00) : 5€/heure 2,5€/demi-heure → *éligible au crédit d'impôt*

*\*toute demi-heure commencé est due*

Le crédit d'impôt est égal à **50 %** des sommes versées dans la limite des plafonds suivants :

### **Tableau - Somme maximale ouvrant droit au crédit d'impôt et montant du crédit d'impôt maximum par enfant**

| Montant maximum           | Par enfant      | Par enfant en garde alternée |
|---------------------------|-----------------|------------------------------|
| Frais de garde à déclarer | 3 500 € maximum | 1 750 € maximum              |
| Crédit d'impôt            | 1 750 € maximum | 875 € maximum                |

## CENTRE DE LOISIRS (mercredis et vacances scolaires)

Dans notre école, nous proposons tous les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires, différentes activités, ouvertes à tous les enfants de 3 à 8 ans sous forme d'ateliers Montessori bilingues. **Places limitées.**

### 1/ Ateliers du Mercredi (éligibles au crédit d'impôt)

#### **Forfait Annuel**

**36 mercredis par année scolaire de septembre à juillet.**

**Horaires :** de 8h30 à 17h30

#### **Pour les familles de l'école Pot-en-Ciel**

#### **Frais administratifs annuels inclus**

| <b>Forfait Annuel</b><br>(soit 36 mercredis par<br>année scolaire) | <b>Tarif mensuel (sur 10 mois)</b><br><b>Option Traiteur</b> | <b>Tarif mensuel (sur 10 mois)</b><br><b>Option Lunchbox</b> |
|--|--|--|
| Journée  | 158€   | 132€   |
| Demi-journée   | 99€  | 74€  |

#### **Pour les familles externes**

**Pas de droit d'entrée**

**Frais administratifs annuels** (payables chaque année au moment de l'inscription /réinscription - non-remboursable) : **250€**

| <b>Forfait Annuel</b><br>(soit 36 mercredis par<br>année scolaire) | <b>Tarif mensuel (sur 10 mois)</b><br><b>Option Traiteur</b> | <b>Tarif mensuel (sur 10 mois)</b><br><b>Option Lunchbox</b> |
|--|--|--|
| Journée  | 195€   | 170€   |
| Demi-journée   | 122€   | 97€  |

**NB :** La collation est comprise dans le tarif mais le goûter doit être fourni par les parents.

**Réduction fratrie\*** : 10% à partir du 2<sup>ème</sup> enfant, 15% à partir du 3<sup>ème</sup> enfant

*\*Valable uniquement pour les inscriptions annuelles*

## 2/ Stages Vacances Scolaires (éligibles au crédit d'impôt)

L'école est également ouverte 4 semaines supplémentaires pendant la première semaine des vacances scolaires (Automne, Hiver, Printemps, Eté). Les inscriptions seront ouvertes **environ 6 semaines** avant le démarrage du stage. **Places limitées.**

Horaires : De 8h45 à 17h00

### Pour les familles de l'école Pot-en-Ciel

|   |   |
|---|---|
| <b>Semaine de 4 jours<br/>Option Traiteur</b> | <b>Semaine de 4 jours<br/>Option Lunchbox</b> |
| 180€  | 166€  |
| <b>Semaine de 5 jours<br/>Option Traiteur</b> | <b>Semaine de 5 jours<br/>Option Lunchbox</b> |
| 210€  | 186€  |

### Pour les familles externes


|   |   |
|---|---|
| <b>Semaine de 4 jours<br/>Option Traiteur</b> | <b>Semaine de 4 jours<br/>Option Lunchbox</b> |
| 210€  | 186€  |
| <b>Semaine de 5 jours<br/>Option Traiteur</b> | <b>Semaine de 5 jours<br/>Option Lunchbox</b> |
| 240€  | 216€  |

**NB :** La collation est comprise dans le tarif mais le goûter doit être fourni par les parents.

**Réduction fratrie** : 10% à partir du 2<sup>ème</sup> enfant, 15% à partir du 3<sup>ème</sup> enfant

*\*Valable uniquement pour une inscription sur 4 jours minimum*

Le crédit d'impôt est égal à 50 % des sommes versées dans la limite des plafonds suivants :

 **Tableau - Somme maximale ouvrant droit au crédit d'impôt et montant du crédit d'impôt maximum par enfant**

| Montant maximum           | Par enfant      | Par enfant en garde alternée |
|---------------------------|-----------------|------------------------------|
| Frais de garde à déclarer | 3 500 € maximum | 1 750 € maximum              |
| Crédit d'impôt            | 1 750 € maximum | 875 € maximum                |